



**Madame La Directrice Générale
GRDF
6, rue Condorcet
75009 Paris**

Paris, le 7 octobre 2022

LETTRÉ OUVERTE

Objet : Réunion du 10 octobre 2022

Madame La Directrice Générale,

Depuis le 2 juin dernier, les gazières et gaziers de l'entreprise se mobilisent à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFE-CGC, CFDT et FO sur des revendications liées au pouvoir d'achat.

La mobilisation et les chiffres de grévistes atteignent des pourcentages élevés qui auraient dû susciter de votre part une réelle prise en compte des attentes des salariés.

Contrairement aux entreprises du Groupe ENGIE que sont STORENGY, ELENGY et GRTGaz, vous avez fait le choix à GRDF de temporiser. Vous souhaitez attendre les résultats des négociations au sein de la branche des IEG avant de prendre des mesures d'entreprise immédiates.

Vous comprendrez notre désaccord face à cette posture qui cristallise chaque jour un peu plus le mécontentement des agents GRDF.

Vous proposez d'ouvrir ce lundi 10 octobre, les négociations sur les mesures salariales pour l'année 2023.

Pour l'intersyndicale, il n'est pas envisageable d'aborder les taux d'avancements au choix et de promotion sur la base d'un accord de Branche qui pour l'heure n'est pas finalisé. De plus, nous demandons de régler en premier lieu la perte de pouvoir d'achat en 2022 que les filiales citées précédemment ont su traiter en temps et en heure.

Par la présente, nous insistons pour que, lors de cette rencontre, soit abordée uniquement, l'attribution de NR pour chacun afin de compenser l'inflation 2022 au-delà de la décision que vous avez prise par l'attribution d'une prime de 600€ brut.

Nous restons donc toujours dans l'attente de vos propositions complémentaires à GRDF pour décider ou non de lever le préavis qui reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022.

Monsieur Sebastien RAYA



Madame Emmanuelle DRIVOT



Madame Delphine DELOMEL



Monsieur Mohamed BENTALEB

Mohamed BENTALEB
DSC GRDF



Copie : Monsieur Edouard SAUVAGE – Directeur Général Adjoint – ENGIE